



CARICATURES CONTROVERSÉES

Loin de se résorber, la vague de protestations qui a gagné les pays musulmans s'étend à d'autres pays malgré les appels au calme

Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 25

LE MARDI 7 FÉVRIER 2006

87c + TAXES = 1\$

Harper sort des lapins de son chapeau

■ Un transfuge libéral et un non-élu sont nommés au cabinet
■ Cinq des 26 ministres sont du Québec



Lawrence Cannon



Maxime Bernier



Josée Verner



CHRIS WATTIE REUTERS

Le nouveau premier ministre du Canada, Stephen Harper, entouré de Jean-Pierre Blackburn, nommé ministre du Travail et de l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, et de Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement Harper fraîchement assermenté a fait une entrée fracassante hier à Ottawa, alors que plusieurs nominations au cabinet sont hautement controversées et font déjà plier certains principes chers aux conservateurs. Défection politique, entrée au cabinet d'un ministre non élu, nomination houleuse à la Justice et à la Défense... et pour couronner le tout, en fin de journée, Stephen Harper a annoncé la fin de l'entente sur les garderies conclues avec les provinces, tel qu'il s'y était engagé.

La prise de pouvoir officielle du gouvernement de Stephen Harper s'est faite hier au milieu d'une avalanche de surprises et de rebondissements. Le nouveau premier ministre a d'ailleurs profité de cette journée chargée pour annoncer que la Chambre des communes reprendrait ses travaux le 3 avril prochain, refusant de préciser à quel moment son gouvernement déposerait son premier budget.

Le nouveau premier ministre a toutefois été beaucoup plus clair quant à la mise en œuvre de son allocation de 1200 \$ par année destinée à chaque enfant de moins de six ans. Stephen Harper a annoncé que cette aide aux parents, qui constitue une des cinq priorités de son gouvernement, entrerait en vigueur dès le 1^{er} juillet prochain. Une annonce qui a automatiquement entraîné la mort de l'entente sur les garderies signée par le gouvernement précédent avec les provinces.

Mais avant ces annonces, Stephen Harper avait ébranlé tous les observateurs de la scène politique fédérale, y compris ses propres députés, en nommant David Emerson et Michael Fortier dans son cabinet.

VOIR PAGE A 8: CABINET

À lire aussi

- Graham dénonce les nominations d'Emerson et de Fortier, page A 2
- Stephen Harper contrevient à ses principes, page A 3
- L'éditorial du Devoir, page A 6

Annulation de l'entente sur les garderies

Charest essuie une rebuffade

Le premier ministre avait fait de ce dossier un test du « fédéralisme d'ouverture »

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — L'annulation de l'entente sur les garderies à compter de 2007, annoncée hier par le nouveau premier ministre fédéral Stephen Harper, pourrait être une rebuffade majeure pour Jean Charest.

Au lendemain des élections, la semaine dernière, le premier ministre québécois en avait fait un véritable premier test pour le nouveau chef du gouvernement fédéral. Il lui avait demandé formellement de respecter l'entente signée il y a quelques mois entre le Québec et le premier ministre libéral Paul Martin. « M. Harper s'est engagé à pratiquer un fédéralisme d'ouverture basé sur le respect des compétences. Si c'est le cas, nous nous attendons à ce qu'il respecte ça. L'occasion est là pour M. Harper de passer aux actes », avait insisté M. Charest mardi, selon ce qu'avait rapporté *Le Soleil*. M. Charest avait aussi rappelé que Stephen Harper avait « reconnu l'asymétrie » dans le passé et qu'il devrait faire de même à l'avenir.

L'entente sur les garderies envoyait quelque 1,1 milliard en cinq ans à Québec. Selon ce qui a été décidé hier, le gouvernement québécois recevra le montant pour 2006-2007, soit 152,8 millions, dont il pourra faire l'usage qu'il souhaite, « tant que les familles peuvent en profiter ». Le Québec ne recevra toutefois pas le reste du montant promis, soit 972 millions. Tout ça pour permettre la réalisation de la promesse électorale des conservateurs.

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

Michael Fortier nommé sénateur

Harper désigne un non-élu pour représenter Montréal

KATHLEEN LÉVESQUE

Montréal ne sera pas restée orpheline très longtemps au sein du gouvernement de Stephen Harper. Pour assurer une représentation de la région métropolitaine qui ne compte aucun élu conservateur, le nouveau premier ministre a nommé hier son proche conseiller Michael Fortier sénateur puis ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Ce non-élu ne siègera pas à la Chambre des communes. C'est plutôt au Sénat que le ministre des Travaux publics répondra aux questions qui pourraient être soulevées sur les nombreux contrats gouvernementaux octroyés par son ministère. Après l'assermentation de son cabinet, Stephen Harper a précisé que cette nomination est conditionnelle à ce que Michael Fortier « démissionne de son poste et soit candidat au Parlement aux cours des prochaines élections fédérales ». D'ici là, il est hors de



Michael Fortier

question qu'il brigue les suffrages lors d'une élection partielle.

À 44 ans, Michael Fortier fait donc son entrée en politique et se voit confier, outre ses fonctions ministérielles, la responsabilité d'être le « porte-parole pour la grande région de Montréal et la population du Québec » dans le gouvernement Harper.

Par voie de communiqué, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a donné l'assurance de sa collaboration « pour faire avancer les dossiers importants pour Montréal ». Du même souffle, il a souligné l'importance du geste du premier ministre de donner une voix à Montréal au sein du cabinet.

À la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, on se réjouissait également de cette décision. « Le nouveau premier ministre tend ainsi la main à l'une des plus grandes villes du Canada. [...] Montréal doit être respectée à sa

VOIR PAGE A 8: FORTIER



Michel David

Poids moyens

Avec sa candeur habituelle, Jean Chrétien avait expliqué quoi faire quand on a eu la maladresse de « se peindre dans le coin »: il suffit de marcher sur la peinture.

Il fallait que la nécessité soit grande pour que Stephen Harper, qui s'est toujours piqué d'avoir plus de principes que les libéraux, renonce à n'admettre que des élus dans son cabinet. Si besoin était, le nouveau premier ministre vient de démontrer encore une fois qu'il est d'abord un homme pragmatique.

La nomination de Michael Fortier, déguisé en sénateur pour la circonstance, a fait grincer des dents chez les réformistes albertains, d'autant plus que des poids lourds locaux ont été laissés pour compte, mais la présence d'un ministre en provenance de Montréal n'avait pas de prix. Or, on imagine mal M. Harper inviter Jean Lapierre ou Stéphane Dion à rejoindre son parti deux semaines après avoir été élu, comme David Emerson l'a fait à Vancouver.

VOIR PAGE A 8: POIDS

Les Haïtiens aux urnes

Le Noir et le Blanc

« Charlito » est convaincu de l'emporter dès le premier tour

GUY TAILLEFER

Port-au-Prince — La majorité dès le premier tour? C'est dans le sac. La violence et les kidnappings à Port-au-Prince? Il promet des résultats dans les 90 jours. Les relations avec un Parlement qui lui serait hostile? « A piece of cake ». À l'entendre, Charles-Henri Baker, candidat présidentiel aux élections d'aujourd'hui en Haïti, va tout régler d'un claquement de doigts. Suffira d'appliquer son slogan: ordre, discipline, travail... « Faut un président qui n'est pas voleur, qui veut travailler. Ça ne sera pas aussi difficile qu'on le pense », affirmait hier « Charlito », à 24 heures des élections, dans une entrevue au *Devoir* à son quartier général, un bunker entouré de hauts murs coiffés de barbelés.

Trois millions et demi d'électeurs vont aux urnes aujourd'hui dans le cadre des premières élections présidentielles et législatives organisées depuis la chute de Jean-Bertrand Aristide, poussé à l'exil en février 2004.

VOIR PAGE A 8: HAÏTI



DANIEL AGUIAR REUTERS

Sur un mur de Port-au-Prince, des affiches de Charles-Henri Baker, candidat à la présidence.

INDEX

7-78313-00065	Annances	B 4	Idées	A 7
	Avis publics	B 6	Météo	B 4
	Culture	B 8	Monde	A 5
	Décès	B 4	Mots croisés	B 4
	Économie	B 1	Sudoku	B 6
	Éditorial	A 6	Télévision	B 7

• POLITIQUE •

Le PQ appréhende un choc des valeurs

ROBERT DUTRISAC

Québec — La leader parlementaire de l'opposition officielle, Diane Lemieux, estime que le nouveau gouvernement conservateur risque de conduire à «un choc des valeurs» avec la société québécoise.

Selon la députée péquiste de Bourget, le fait que Stephen Harper ait confié à l'albertaine Rona Ambrose le portefeuille de l'Environnement dont dépend l'application du protocole de Kyoto est inquiétant pour le Québec. «Symboliquement, il y a un potentiel de choc des valeurs», a-t-elle affirmé au cours d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*. Et c'est sans parler de l'abandon du programme des garderies annoncé hier.

Kyoto

On sait que le Parti conservateur remet en question le protocole de Kyoto et les cibles qu'il impose au Canada. Avant son élection à titre de députée fédérale d'Edmonton-Spruce Grove, Mme Ambrose était la responsable principale des affaires intergouvernementales au ministère des Relations internationales du gouvernement de l'Alberta. À ce titre, elle a défendu la position de l'Alberta dénonçant le protocole de Kyoto. Elle a aussi travaillé sur l'Accord sur le financement de la santé de 2004 et sur la réforme du Sénat.

Stockwell Day

De même, Mme Lemieux voit d'un mauvais œil la nomination de Stockwell Day, cet ancien chef du Parti réformiste, à titre de ministre de la Sécurité publique. La leader a souligné que le Parti conservateur prône un durcissement envers les jeunes contrevenants et le renforcement du système judiciaire.

Diane Lemieux est du même avis que Jacques Parizeau, qui croit que le gouvernement Harper ne pourra sans doute pas remplir ses engagements d'accorder un plus grand rôle au Québec sur la scène internationale, notamment à l'UNESCO, et d'éliminer le déséquilibre fiscal. «Le Canada n'a pas changé de fond en comble», a-t-elle dit.

«Stephen Harper a mené une bonne campagne au Québec. Il a été très séduisant. Il a mis le doigt sur l'arrogance des libéraux et sur le déséquilibre fiscal. C'était fort attrayant pour le monde qui est quelque part dans le milieu. Mais il faut maintenant qu'il livre la marchandise», a fait valoir Mme Lemieux.

Quant à la présence québécoise au sein du cabinet, «c'était assez prévisible», à l'exception de la nomination d'un non-élu, Michaël Fortier, à titre de ministre des Travaux publics, estime la députée.

Le Devoir

Graham dénonce les nominations de Fortier et Emerson

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le chef de l'opposition officielle, Bill Graham, s'est empressé hier de critiquer le premier cabinet de Stephen Harper, s'en prenant plus particulièrement au ministre non élu des Travaux publics, Michaël Fortier, et au transfuge David Emerson.

«Compte tenu des déclarations antérieures de M. Harper [sur la démocratie], je trouve préoccupant le fait que celui-ci ait décidé de nommer un ministre des Travaux publics qui ne sera pas dans la Chambre des communes», a déclaré le chef libéral intérimaire lors d'une conférence de presse.

M. Graham a souligné que le ministère des Travaux publics est responsable de conclure les principaux contrats du gouvernement — des dépenses de plusieurs milliards de dollars financées à même les fonds provenant des contribuables.

Ce poste-clé a donc «besoin d'une personne qui est responsable devant les députés dans la Chambre des communes», a précisé le chef de l'opposition.

Bill Graham a par ailleurs qualifié de «troublante» la décision de Stephen Harper de nommer le transfuge libéral David Emerson au poste de ministre du Commerce international.

«[C'est] une personne qui s'est présentée et qui a été élue, il y a quelques jours, sous la bannière libérale et qui s'est prononcé contre la décision [de l'ex-premier ministre Paul Martin] d'accueillir au sein du parti libéral d'anciens progressistes-conservateurs si ceux-ci étaient en désaccord avec le conservatisme social de leur [ancien] parti», a déploré M. Graham.

Ce dernier a assuré que la défection de M. Emerson avait peu en commun avec celle de l'ex-conservatrice Belinda Stronach pour les libéraux, au printemps dernier. Mme Stronach, a soutenu



La gouverneure générale Michaëlle Jean et le premier ministre Stephen Harper ont échangé quelques mots durant la

présentation de l'opposition. Bill Graham, a quitté les conservateurs parce qu'elle était en désaccord avec les positions sociales de M. Harper, ce qui n'est pas le cas de David Emerson, selon lui.

Le chef libéral s'est aussi dit «inquiet du choix de certains ministres importants», sans toutefois vouloir les nommer. Il a néanmoins fait allusion au nouveau ministre de la Justice, Vic Toews, qui a déjà critiqué le rôle des tribunaux.

«La population canadienne veut un gouvernement qui comprend et qui respecte notre Constitution, qui réussit à concilier droits individuels et sécurité publique, qui comprend les rôles respectifs du Parlement et des tribunaux dans le Canada d'aujourd'hui», a affirmé M. Graham.

Les libéraux promettent une opposition qui aura à cœur le bon fonctionnement du gouvernement conservateur minoritaire, mais pas à n'importe quel prix.

«Lorsque nous serons en désaccord avec l'orientation du gouvernement, nous n'appuierons pas ses initiatives», a précisé le chef

de l'opposition.

Bloc et NPD

De son côté, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a sommé David Emerson de démissionner et de se faire ré-élire comme conservateur.

«Nous croyons que les tous les députés qui passent à un autre côté de la Chambre devraient revenir dans leur circonscription et se présenter à une élection partielle», a martelé M. Layton.

Enfin, le Bloc québécois s'est attaqué à la nouvelle ministre de l'Environnement, Mme Ambrose.

Cette dernière «a participé à l'élaboration de la position de l'Alberta sur le protocole de Kyoto», qui prévoit la réduction des émissions de gaz à effet de serre, a fait remarquer le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier.

«Doit-on voir dans cette nomination l'abandon des principes de Kyoto?» a-t-il demandé.

Presse canadienne

Des patrons contents et des syndicats prudents

MARTIN OUELLET

Québec — Le monde québécois des affaires a applaudi hier la composition du nouveau cabinet Harper alors que les centrales syndicales sont demeurées prudentes, manifestant néanmoins un optimisme modéré.

«Il faut donner la chance au gouverneur, a commenté la présidente de la CSN, Claudette Carboneau. M. Harper se comporte, il faut le dire, comme quelqu'un d'habile.»

Mme Carboneau estime que le premier ministre s'en est plutôt bien tiré en réservant une bonne représentation du Québec au sein d'un cabinet restreint de 26 ministres.

«Il a aussi été habile en compensant la sous-représentation de Montréal et en renvoyant l'ascenseur à la région de Québec», a-t-elle poursuivi.

Reste maintenant à voir si le premier ministre sera en mesure de «diverger la marchandise» en réalisant ses engagements de régler le déséquilibre fiscal et d'accorder au Québec une place accrue dans les forums internationaux, a-t-elle mentionné.

Plus encore, le nouveau gouvernement sera vite confronté à d'autres tests majeurs, notamment le règlement du contentieux sur le bois d'œuvre et la réforme de l'assurance-emploi, a-t-elle ajouté.

Aussi, le nombre de ministres de «la couvée de Mike Harris» au sein du cabinet Harper inquiète la présidente de la CSN. Même la nomination de Maxime Bernier à l'Industrie soulève des questions, selon Mme Carboneau.

«M. Bernier a fait sa marque à l'Institut économique de Montréal, ce qui n'est pas tout à fait un repaire de gauchistes», a-t-elle fait remarquer.

Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, partage les mêmes préoccupations que sa collègue de la CSN.

«On veut bien être bon joueur et donner la chance au gouverneur, mais quand un ancien ministre du cabinet de Mike Harris accède aux Finances [Jim Flaherty], il y a de quoi s'interroger sur la suite des choses», a-t-il dit.

Autre source d'inquiétude de la CSQ est le «supposé fédéralisme d'ou-

verture» de Stephen Harper, a dit M. Parent.

«Il n'a pas manifesté son intention de renoncer à passer outre les compétences du Québec en matière de services de garde. Disons que nous sommes heureux que ce soit un gouvernement minoritaire», a-t-il indiqué.

Pour sa part, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a dit vouloir accorder au nouveau gouvernement la chance de se faire valoir.

«Mais il faut qu'il soit conscient que nous ne lâcherons pas le morceau sur des dossiers que nous mettons de l'avant depuis nombre d'années», a toutefois prévenu le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

En outre, la FTQ compte veiller à ce que le gouvernement Harper ne glisse pas sous le tapis son engagement de régler le déséquilibre fiscal.

Quant à eux, les patrons ont exprimé un enthousiasme sans réserve à l'endroit du nouveau conseil des ministres.

«On trouve que M. Harper a fait une belle place au Québec dans son cabinet», a dit la présidente par intérim du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Diane Bellemare.

Selon elle, les nominations de Michaël Fortier à titre de ministre responsable de la région de Montréal et de David Emerson au Commerce international sont «les deux belles surprises» du cabinet.

«C'est certainement un conseil des ministres axé sur la rigueur et son côté que le développement économique sera bien soutenu par les ministres Lawrence Cannon, Jean-Pierre Blackburn et Maxime Bernier, trois députés issus des régions.

«Trop de gouvernements à Ottawa ont, par le passé, favorisé les grandes villes au détriment des milieux ruraux qui sont menacés de dévitalisation», a déclaré le président de la FQM, Michel Belzil, qui entend prochainement rencontrer M. Cannon, nouveau ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Presse canadienne

La ministre du Patrimoine, une unilingue anglophone

STÉPHANE BAILLARGEON

Pour la première fois depuis sa création il y a dix ans, le ministère du Patrimoine canadien sera dirigé par une députée qui ne maîtrise pas le français, une des deux langues officielles du pays. Beverly Oda, représentante de la circonscription ontarienne de Durham, devient la quatrième titulaire du poste après deux courts passages des libérales Hélène Chalifour Scherrer et Liza Frulla et un long règne, celui de la colorée Sheila Copps (1996-2003).

«Mme Oda ne parle pas français? Je ne le savais pas. Mais ce n'est pas un drame parce que nous, nous parlons anglais», a commenté l'écrivain Stanley Péan, porte-parole du Mouvement pour les arts et les

lettres (MAL). «C'est un des paradoxes de ce pays. Il pourra facilement être surmonté.»

Le ministère du Patrimoine canadien a été créé par le premier ministre Jean Chrétien en juillet 1996, en fusionnant le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et celui des Communications. À ce dernier poste, il faut remonter à Flora MacDonald (1986-1988), sous Brian Mulroney, pour trouver une unilingue anglophone. En fait, presque tous les titulaires du ministère des Communications — depuis sa création par Pierre Elliott Trudeau en 1969 —, de Gérard Pelletier (1972-1975) et Jeanne Sauvé (1975-1979) à Francis Fox (1980-1984) et Marcel Masse (1989-1991), étaient parfaitement bilingues.

Le portefeuille du Patrimoine

canadien, l'équivalent fédéral du ministère de la Culture et des Communications du Québec, comprend plusieurs organismes nationaux, dont Bibliothèque et archives Canada (BAC), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et l'Office national du film (ONF). Ce ministère inclut aussi une dizaine de sociétés d'État, dont Radio-Canada/CBC, Téléfilm Canada, le Conseil des arts du Canada et les grands musées de la capitale fédérale.

Bev Oda (elle préfère le diminutif) a été élue à la Chambre des communes pour la première fois en 2004. Jusqu'à tout récemment, elle était porte-parole du Parti conservateur pour le patrimoine canadien. Ancienne enseignante,

elle a travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur de la radiodiffusion publique et privée. En 1999, elle est devenue vice-présidente principale aux affaires industrielles à CIV. De 1987 à 1993, elle a servi comme commissaire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Elle accède aux hautes fonctions après avoir soufflé le chaud et le froid durant la dernière campagne. Bev Oda a d'abord affirmé qu'un gouvernement conservateur remplirait la promesse libérale de doubler le budget du Conseil des arts du Canada (CAC), pour le faire passer à 300 millions en 2008. Elle a ensuite précisé au *Devoir* que le CAC, comme tous les autres organismes fédéraux, devrait prouver

son «efficacité» avant de recevoir des fonds supplémentaires.

«Nous demandons à rencontrer la nouvelle ministre le plus tôt possible», a commenté Anne-Marie Jean, de Culture Montréal, porte-parole de la Coalition canadienne des arts, une sorte de MAL pan-canadien formé pour réclamer une hausse du financement annuel des arts de cinq dollars *per capita*, correspondant dans les faits à la promesse libérale. Comme Stanley Péan, Mme Jean se déclare heureuse de la nomination de Mme Oda. «Elle connaît bien les dossiers culturels et elle a déjà appuyé la hausse des budgets du temps où elle siégeait dans l'opposition», ajoute le porte-parole du MAL.

Le Devoir

POLITIQUE



Le premier cabinet de Stephen Harper

- Stephen Harper, premier ministre
- Robert Nicholson, leader à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
- Marjory LeBreton, leader du gouvernement au Sénat
- Jim Flaherty, ministre des Finances
- Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Vic Toews, ministre de la Justice et procureur général du Canada
- Maxime Bernier, ministre de l'Industrie
- Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

- José Verner, ministre de la Coopération internationale, de la Francophonie et des langues officielles
- Michael Fortier, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
- Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail et de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- David Emerson, ministre du Commerce international et de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
- Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique
- Rona Ambrose, ministre de l'Environnement
- Michael Chong, président du Conseil privé, mi-

- nistre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports
- Tony Clement, ministre de la Santé et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
- Gordon O'Connor, ministre de la Défense nationale
- Beverley Oda, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine
- Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
- John Baird, président du Conseil du Trésor
- Diane Finley, ministre des Ressources humaines

- et du Développement social
- Monte Solberg, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
- Chuck Strahl, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la Commission canadienne du blé
- Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles
- Loyola Hearn, ministre des Pêches et des Océans
- Gregory Thompson, ministre des Anciens combattants
- Carol Skelton, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Presse canadienne



Stephen Harper a conçu un cabinet plus léger que ce qu'avaient fait ses prédécesseurs: 26 ministres seulement, 27 avec lui.

CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Les surprises du cabinet

Harper écorche ses principes

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — En construisant son cabinet comme il l'a fait, le premier ministre Stephen Harper se retrouve à renier plusieurs de ses principes. Sans compter que le passé entaché de certains de ses ministres risque d'attirer bien des regards obliques. Déjà, l'opposition libérale s'inquiète de certaines nominations.

La nomination de David Emerson, jusqu'à hier matin encore ministre libéral de l'Industrie, aura constitué la plus grande surprise de cette cérémonie d'assermentation. Le parallèle entre M. Emerson et la transfuge Belinda Stronach, passée de l'opposition conservatrice au cabinet libéral en mai 2005, a vite été établi. M. Harper avait déclaré à cette époque que «les libéraux feraient n'importe quoi pour gagner. Pour notre part, nous essayons de créer un parti de principes à l'aide de gens qui se comportent avec principe. Nous essayons d'éviter d'encourager les changements de parti parce que je crois que c'est le genre de choses qui génèrent le cynisme.»

Le premier ministre a reconnu hier qu'il avait «directement» téléphoné au député de Vancouver pour lui offrir le portefeuille du Commerce international. «Je suis impressionné par ses capacités», a dit M. Harper en saluant sa non-partisanerie. «Pour être franc, Belinda Stronach avait aspiré à diriger notre parti. M. Emerson n'a jamais voulu diriger le Parti libéral.»

Avec ce transfuge, les conservateurs détiennent 125 sièges à la Chambre des communes, contre 102 pour le Parti libéral. Avec l'appui des 29 néo-démocrates, le gouvernement détient une majorité de 154 sièges sur 308, à la condition que le président de la Chambre, qui ne vote qu'en cas d'égalité, provienne des banquettes libérales, comme c'est le cas présentement.

David Emerson, entré en politique en 2004 après une carrière dans la haute fonction publique provinciale et un passage dans le secteur privé, n'a pas caché son désintérêt pour tout rôle dans l'opposition. Lorsque *Le Devoir* lui a demandé s'il serait resté dans le cabinet de Paul Martin si celui-ci avait été réélu premier ministre, il a répondu: «Oui, absolument.»

Dans son comté de Vancouver-Kingsway, ce n'était pas la joie. «Nous aidions M. Emerson parce que nous croyions aux idées libérales, pas aux idées conservatrices», a expliqué sur les ondes de CBC John McNamee, le secrétaire de l'association libérale. Dans les coulisses



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Le premier ministre Stephen Harper accueille son ministre du Commerce international qui était jusqu'à hier ministre libéral de l'Industrie.

conservatrices, le mécontentement se faisait déjà entendre. «Certains députés vont être mal à l'aise. Beaucoup croyaient que le geste de Belinda Stronach était épouvantable», dit un député. Chez les libéraux, l'ex-ministre Maria Minna a demandé la démission de M. Emerson.

M. Emerson ne se soumettra pas à une élection partielle pour obtenir l'aval de ses commentants. Il y a deux semaines, il a été élu député libéral avec un peu plus de 20 000 voix, soit 11 000 de plus que le conservateur arrivé troisième. M. Emerson avait voté l'an dernier contre un projet de loi néo-démocrate exigeant des transfuges qu'ils se fassent réélire sous leur nouvelle bannière politique. Stephen Harper n'était pas présent à ce vote, mais quatre de ses ministres d'aujourd'hui avaient alors voté pour et autant avaient voté contre.

Un sénateur au cabinet

L'autre grande surprise de ce cabinet aura été la nomination d'un non-élu, l'avocat Michael Fortier. Organisateur politique de longue date, M. Fortier avait même brigué la chefferie du Parti progressiste-conservateur contre Joe Clark en 1998. Il a coprésidé la dernière campagne électorale. Il sera nommé au Sénat en remplacement de Shirley Maheu, sénatrice québécoise décédée la semaine dernière. C'est lors de la période de questions du Sénat (très peu suivie des médias) qu'il rendra des comptes, a indiqué M. Harper. Pas question pour lui non plus de se présenter à une élection partielle. Tout au plus s'est-il

engagé à se porter candidat lors de la prochaine élection générale.

Pourtant, M. Harper avait clairement indiqué, pendant la campagne électorale, qu'«on doit être

élu au Parlement canadien pour être ministre». Le mot Parlement inclut la Chambre des communes et le Sénat. Le chef conservateur a d'ailleurs invité les journalistes hier à décortiquer ses paroles. «Si vous regardez avec attention, j'ai laissé ouverte cette possibilité.»

M. Harper a justifié son choix par le besoin de représenter la région métropolitaine montréalaise à sa table du cabinet. Il ne s'est pas senti obligé de faire de même pour la ville de Toronto, qui elle non plus n'a pas élu de conservateur. Jim Flaherty, ex-ministre dans le cabinet de Mike Harris, jouera ce rôle même s'il a été élu à Oshawa, une ville industrielle située à environ 55 kilomètres à l'est de la métropole.

Justice sous surveillance

Vic Toews a surpris tout le monde en atterrissant à la Justice. Originaire du Manitoba, il avait occupé ce poste sur la scène provinciale, mais ses positions sur la Charte des droits et les juges qu'il estime trop activistes l'avaient, aux yeux de plusieurs commentateurs, discrédité pour ce poste. À Ottawa, il s'est obstinément opposé au mariage de conjoints de même sexe par

ce qu'il y voyait une menace à la liberté religieuse des Églises. De plus, M. Toews a déjà été reconnu coupable, en 1999, de violation de la loi électorale manitobaine pour avoir dépassé la limite de dépenses permise. Le chef libéral intérimaire, Bill Graham, a dénoncé cette nomination. «Pour avoir vu M. Toews à l'œuvre à la Chambre des communes, je peux dire que son approche de la constitution ne respecte pas le rôle des tribunaux.»

Enfin, l'autre ministre sous la loupe est Gordon O'Connor, titulaire de la Défense. Militaire de carrière, M. O'Connor a agi à titre de lobbyiste pour l'industrie militaire. Le cas est d'autant plus paradoxal

que le nouveau gouvernement a annoncé hier le prolongement (à cinq ans) de la période d'exclusion à laquelle devront se conformer les ministres sortants avant de pouvoir exercer des activités de lobbying auprès du gouvernement. «J'ai dit que je voulais empêcher les gens d'utiliser leur passage au public pour obtenir des gains dans le privé plus tard, s'est justifié M. Harper. Mais nous ne voulons pas décourager la participation au gouvernement des gens ayant une expérience dans le secteur privé.» M. O'Connor a indiqué qu'il ne se récuserait pas. «Just watch me!», a-t-il lancé aux médias.

Le Devoir

Chantal BUZAGLO
Gérard BUZAGLO

MATHÉMATIQUES 3000

Version anglaise en vente

Cahier d'exercices - 21,95 \$ chacun

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Marie-Thérèse LEFEBVRE

CÉLÉBRITÉS collection biographique

RODOLPHE MATHIEU

Un compositeur remarquable

64 pages - 10,95 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

L'UPA réclame des états généraux de l'agriculture

FABIEN DEGLISE

Il fait sourire les consommateurs, mais réfléchit les agriculteurs. La journée d'affranchissement des dépenses alimentaires, célébrée au Canada aujourd'hui, est l'occasion pour l'Union des producteurs agricoles (UPA) d'en appeler à la tenue rapide d'états généraux de l'agriculture. Une démarche nécessaire, estime Laurent Pellerin, président de l'organisme, afin de débattre collectivement des prix de vente des produits agricoles, de la concurrence, de la préservation du territoire agricole, mais aussi de la place de ce secteur primaire et vital dans la société québécoise.

«Nous avons entamé une première réflexion entre nous, a-t-il expliqué hier en marge d'une conférence de presse tenue à Montréal. Cette année va en être une de discussions avec nos fédérations et nos partenaires, avec comme objectif de tenir en 2007 des états généraux de l'agriculture.»

Les questions sur le gagne-pain de l'UPA sont en effet nombreuses. Surtout au moment où les ménages canadiens finissent aujourd'hui même d'accumuler l'argent nécessaire pour payer les factures d'épicerie en 2006, selon les données de Statistique Canada. Les Québécois qui consacrent 10,08 % de leur revenu familial après impôt à l'alimentation se sont affranchis, eux, dimanche dernier. Virtuellement, s'entend.

«À quoi va ressembler ce panier dans quelques années?», s'est demandé M. Pellerin. D'où vont provenir les aliments de demain? Comment auront-ils été produits? Et à quel prix?»

Pour alimenter la discussion sur les conditions de production d'un des paniers d'épicerie les moins chers du monde, le chef des agriculteurs s'est d'ailleurs dit, hier, très inquiet pour l'avenir des terres cultivables du Québec, menacées depuis des années par l'étalement urbain. Le développement résidentiel et la construction de terrains de golf ou d'autoroutes grugent en effet

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Laurent Pellerin

ces zones arables qui ne représentent, pour des raisons de climat et de proximité des marchés, que 2 % du territoire québécois, a tenu à rappeler la Coalition pour la protection du territoire agricole, dont l'UPA fait partie. «Ce n'est pas avec du béton et de l'asphalte qu'on nourrit le monde», a ironisé M. Pellerin.

L'idée de tenir des états généraux de l'agriculture, où la «fragilisation» des terres propices à la culture risque de trouver une place de choix, n'est pas nouvelle. Depuis 2003, l'Union paysanne (UP), qui dénonce le monopole syndical de l'UPA, tente avec d'autres organismes, de concrétiser un tel projet. En vain. «Tout ça est mort», indique-t-on désormais à l'autre bout du fil au Secrétariat des états généraux de l'agriculture du Québec, installé à Cap-Rouge dans la région de Québec.

L'UPA a toujours refusé de prendre part à cet exercice, prétextant qu'une discussion sur la syndicalisation n'aurait pas sa place dans un tel forum. N'empêche, selon nos informations, l'UPU tient toutefois à remettre son projet sur les rails. Une rencontre avec plusieurs organismes ayant pris part à la première mouture de ces états généraux en devenir est d'ailleurs, cette semaine, à l'agenda du groupe de pression pour une agriculture à visage humain.

Le Devoir

Première sortie publique de la greffée du visage

Un nouveau visage pour retrouver une vie normale

PASCAL ROSSIGNOL REUTERS
Isabelle Dinoire a rencontré la presse pour la première fois hier.

reprenre une vie normale.»

La patiente a également remercié la famille de la personne sur qui son nouveau visage a été prélevé. «Je tiens à rendre hommage à cette famille et à m'excuser du harcèlement qu'elle a subi suite à cette première», a déclaré Isabelle Dinoire. «Malgré son malheur et son deuil, elle a accepté de donner une deuxième vie à des personnes en détresse. Grâce à elle, une porte sur l'avenir s'ouvre à moi et à d'autres.»

Isabelle Dinoire apparaissait pour la première fois devant des journalistes. Sur son visage, la cicatrice circulaire laissée par l'intervention est relativement visible et la jeune femme semble éprouver des difficultés à fermer la bouche. Selon la patiente et ses médecins, un travail de kinésithérapie devrait permettre à terme d'améliorer la situation.

Des diapositives projetées durant la conférence de presse, prises avant l'intervention, souli-

gnent la gravité des blessures subies par la patiente — dont la partie inférieure du visage était béante — et la qualité de la greffe. Aucune différence de pigmentation et de texture n'est visible entre la partie greffée et le reste du visage.

Très inquiète, voire apeurée, au début de la conférence de presse, Isabelle Dinoire s'est peu à peu détendue. Elle a raconté comment elle a perdu son visage, déchiqueté par sa chienne. La jeune femme avait pris des médicaments «pour oublier» une semaine très perturbante.

«Quand je me suis réveillée, j'ai essayé d'allumer une cigarette et je ne comprenais pas pourquoi elle ne tenait pas entre mes lèvres. C'est là que j'ai vu la mare de sang et ma chienne à côté de moi. Je suis allée me voir dans la glace et là, horripilée, je ne pouvais pas croire ce que je voyais.»

«Depuis ce jour-là, ma vie a changé», a-t-elle dit, ajoutant qu'el-

le avait d'abord passé un mois sans sortir de sa chambre par peur «du regard des autres». Par la suite, «tous les jours, quand je sortais, je devais affronter le regard des gens et leurs réflexions», s'est-elle souvenue.

Les difficultés pour s'alimenter, pour parler, étaient de plus en plus grandes. Dans cet état d'esprit, «j'ai tout de suite accepté le projet de la greffe et cela m'a donné du courage.»

Elle explique aujourd'hui s'être totalement appropriée son nouveau visage et n'éprouver «aucune douleur». «J'arrive à sourire, à faire des grimaces.»

Pour le moment, selon le P. Dubernard, «tout va bien, on contrôle la situation». Un «épisode de rejet» est «survenu à la troisième semaine» mais «a pu être contrôlé» et la situation «est revenue à la normale». La situation est «favorable, mais comme il s'agit d'une première, on ne peut faire absolument aucun pronostic pour l'avenir», a-t-il souligné.

«Ce n'est pas une aventure au sens habituel du terme», a-t-il expliqué concernant cette première que constitue l'intervention. «Simple, nous sommes des médecins. Nous avions en face de nous une patiente qui était défigurée et qui ne pouvait pas être réparée (...) par une technique conventionnelle.»

Dès lors, «nous, médecins, face à cette situation, notre devoir c'est de tout faire pour notre patiente et c'est l'attitude que nous avons eue». C'est aussi «une recherche qui est faite pour l'avenir, pour d'autres patients».

Les médecins ont souligné avoir agi dans le «respect total» des règles juridiques et éthiques. Isabelle Dinoire a été pleinement informée des risques encourus, Jean-Michel Dubernard avouant l'avoir fait de façon franche et «brutale». Isabelle Dinoire, selon les médecins, doit continuer à prendre un traitement anti-rejet, «puissant», mais «classique».

Associated Press

Barrage fluvial

Mulcair déçoit le président de la Société du Havre

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le président de la Société du Havre, Jacques Côté, déplore la mise au rancart définitive du projet de barrage fluvial par le gouvernement québécois, ce qui obligera les riverains du sud-ouest de la métropole, dit-il, à «se contenter de regarder passer le courant» qui s'écoulera, somme toute, en pure perte.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Devoir, M. Côté, estime qu'il «serait un peu frustrant» qu'un des partenaires de la Société du Havre — le gouvernement québécois — n'attende même pas ses recommandations sur la pertinence de cet ouvrage avant de «tuer dans l'œuf» une proposition qui, à son avis, aurait pu «redonner aux résidents du Sud-Ouest l'accès privilégié au fleuve qui leur a été littéralement dérobé au siècle dernier».

M. Côté réagissait à une déclaration faite la semaine dernière au Devoir par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, qui a déclaré que le projet de barrage fluvial présenté par la firme RSW ne verrait pas le jour et que le projet en question était définitivement mis de côté.

Première évaluation

Une première évaluation de ce projet par des biologistes gouvernementaux indiquait qu'il s'agirait d'un des projets les plus dévastateurs qui soient pour les espèces menacées ou vulnérables du Saint-Lau-

rent parce qu'il les priverait de leur dernier corridor migratoire en même temps qu'il fermerait l'accès à des dizaines d'autres espèces qui frayent présentement dans le rapide Sainte-Marie, un des deux derniers de l'amont du fleuve.

Certes, reconnaît le président de la Société du Havre, le ministre Mulcair a raison de dire que la décision d'aller ou pas de l'avant avec ce projet relève ultimement d'Hydro-Québec. Mais, sans aller jusqu'à dire que le ministre Mulcair a fait œuvre de précipitation, le président de la Société du Havre précise que cette dernière aurait préféré pouvoir, le cas échéant, produire ses recommandations sur ce projet désormais mort-né.

M. Côté termine sa missive en disant douter que les riches clubs nautiques du lac Saint-Louis accueillent les enfants de Pointe-Saint-Charles dans leurs écoles de yachting, l'accès à un lac fluvial artificiel lui apparaissant comme la meilleure façon de faire apprécier le fleuve aux résidents de ce quartier de la ville. Ce dernier est situé tout près du bassin de Laprairie, un autre lieu de nautisme populaire.

Ces enfants, conclut le président de la Société du Havre, auront, avec la mort du projet, «la consolation de savoir que, tout en bas de l'escarpement, les chevaliers cuivrés et les anguilles peuvent jouir de l'usage exclusif du fleuve sans avoir à s'embarasser d'une passe à poissons, si efficace soit-elle».

Le Devoir

EN BREF

Gare au moteur qui tourne inutilement

À l'instar des arrondissements de Saint-Laurent et d'Anjou, l'arrondissement de Ville-Marie adoptera sous peu un règlement qui lui permettra de sévir contre les automobilistes du centre-ville qui laissent le moteur de leur véhicule tourner au ralenti pendant plus de trois minutes. Un avis de motion sera déposé ce soir lors de la séance du conseil d'arrondissement et le règlement devrait être entériné le 7 mars prochain pour entrer en vigueur le lendemain. Les automobilistes délinquants recevront un avertissement lors d'une première infraction, mais ils s'exposent à des amendes variant entre 50 et 400 \$ lors d'une récidive. L'administration Tremblay-Zampino avait annoncé les détails de ce nouveau règlement en novembre dernier, mais avant d'être appliqué, celui-ci devait recevoir l'aval de chacun des 19 arrondissements montréalais. Ces nouvelles mesures épargnent toutefois les véhicules d'urgence, les véhicules hybrides, les taxis durant la période hivernale et tout véhicule immobilisé dans un embouteillage. — Le Devoir

gent d'en appeler de cette décision, rendue hier par le juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec. Benoît Guay, âgé de 34 ans, fait face à 22 chefs d'accusation d'agression sexuelle armée, enlèvement, séquestration, voies de fait et menace de mort sur sept jeunes femmes âgées de 15 à 20 ans, dont cinq sont d'âge mineur. Les actes qui lui sont reprochés auraient été commis entre mai 2004 et juillet 2005 à Laval, Saint-Jérôme et Terrebonne. Suspendu sans solde, Benoît Guay est à l'emploi du Service de police de la Ville de Montréal depuis 13 ans. Ces dernières années, il était affecté au service des filatures. — PC

Dépouillement judiciaire en Saskatchewan

Prince Albert — Un tribunal a autorisé hier un dépouillement judiciaire dans une circonscription du nord de la Saskatchewan où les conservateurs ont subi une défaite très serrée aux mains des libéraux, aux élections fédérales du 23 janvier. Les conservateurs ont réclamé ce dépouillement dans Desnethé-Missinippi-Churchill River, où Gary Merasty a battu le député sortant Jeremy Harrison par seulement 73 votes. La juge Allisen Rothery, de la Cour du banc de la reine a rendu sa décision après avoir entendu les plaidoiries la semaine dernière. La magistrate a ordonné un recomptage des urnes le 8 février prochain. L'avocat de M. Harrison a soutenu qu'un dépouillement judiciaire était nécessaire parce que des erreurs avaient été commises lors du décompte des votes. — PC

Le policier Benoît Guay demeurera détenu

Laval — Le policier montréalais Benoît Guay, accusé d'agression sexuelle, restera détenu en attendant la tenue de son procès. L'accusé et son avocat envisa-



LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS SÉCURITAIRES QUE VOUS NE L'IMAGINEZ

BONI DE 1%

• Capital garanti sans limite par le gouvernement du Québec

• Taux garantis jusqu'à 10 ans sur certains produits

la première année pour les nouveaux fonds REER*

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

*Pour les obligations boursières, le boni de 1% est applicable sur le capital investi.

ACTUALITÉS

De métro Beaudry à métro Beaudry-Village?

JEANNE CORRIVEAU

La station de métro Beaudry, située au cœur du quartier gai de Montréal, pourrait être rebaptisée Beaudry-Village. C'est la demande qu'entend soumettre le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoît Labonté, à la Société de transport de Montréal (STM).

«Il faut comprendre qu'il s'agit d'une revendication de longue date de la communauté gaie, de la Chambre de commerce gaie et d'autres groupes impliqués. [...] J'ai été sensibilisé à cette question durant la campagne électorale et je trouvais que les arguments étaient tout à fait convaincants, d'autant plus que les Outgames auront lieu cet été», a expliqué hier Benoît Labonté.

Au fil des ans, plusieurs stations de métro ont été rebaptisées, mais la plupart des modifications visaient à accoler au nom d'une station celui d'une université située à proximité. En 2000, la STM avait également modifié le nom de la station Île-Sainte-Hélène, qui est devenue la station Jean-Drapeau.

Ce soir, à l'occasion de la séance mensuelle du conseil d'arrondissement, les cinq élus de Ville-Marie auront à se prononcer sur une résolution demandant à la STM de procéder au changement de nom. «On ne demande pas à la STM de tout chambarder tout de suite. Ça se fera au fur et à mesure que les documents se feront réimprimer», a précisé M. Labonté.

Au sein de la communauté gaie, la proposition suscite l'enthousiasme. «Ça fait longtemps que la communauté souhaite que la station de métro Beaudry soit mieux identifiée. [...] Pour les touristes, ça deviendrait plus facile de situer le village gai si la station de métro portait le nom de Beaudry-Village», estime Nicolas Pomerleau, directeur général de la Société de développement commercial du Village.

«L'appellation Village est un terme qui est maintenant connu dans le monde», soutient pour sa part Louise

Roy, directrice générale des Outgames mondiaux Montréal 2006. «Au niveau touristique, il y a une signature qui existe déjà, notamment dans les cartes qui sont publiées.» Mme Roy est convaincue que le nouveau nom serait bien accepté par la population: «Je crois que Beaudry-Village, c'est beau. Le double nom, ça fait un peu français.» Elle souhaite d'ailleurs que le projet se réalise avant les Outgames qui se tiendront du 29 juillet au 5 août prochains et accueilleront 16 000 participants.

C'est toutefois la STM qui devra trancher. Benoît Labonté a discuté de ses intentions avec le nouveau président de la STM, Claude Trudel, qui vient d'être nommé. «Il a pris bonne note de nos intentions», dit-il.

Mais la STM a justement mis un holà aux changements de noms et a institué un moratoire en janvier 2004 pour permettre la mise en place d'une politique corporative et mieux encadrer les demandes. «L'arrondissement de Ville-Marie peut bien nous remettre sa demande, mais ce sera au nouveau conseil d'administration de l'examiner», a indiqué hier la porte-parole de la STM, Sylvie Bussièrès. En 2003, le nom de la station de métro Longueuil avait été changé pour Longueuil-Université de Sherbrooke, à la demande de l'institution d'enseignement qui avait accepté d'assumer les 100 000 \$ qu'avait coûté la transformation. Sylvie Bussièrès croit que modifier le nom de la station Beaudry pourrait entraîner des coûts semblables, mais on ignore encore qui paierait la facture si la modification recevait l'aval de la STM.

Le nom de la station de métro Beaudry fait référence à la rue située à proximité. Selon les informations fournies par la STM, la rue Beaudry aurait été baptisée en 1843 à la mémoire de l'ancien propriétaire du terrain, Pierre Beaudry.

Le Devoir

Le Devoir



VICTOR FRAILE REUTERS

Entre 1998 et 2006, on a reçu à l'urgence de Sainte-Justine pas moins de 74 enfants souffrant de traumatismes causés par la chute de téléviseurs.

Péril en la demeure

Les tout-petits sont trop souvent victimes de téléviseurs qui leur tombent dessus

ISABELLE PARÉ

On accuse souvent la télé de tuer l'imaginaire des enfants, mais rarement de les tuer tout court. Pourtant, à l'hôpital Sainte-Justine, on constate une recrudescence d'accidents graves, parfois mortels, causés par des téléviseurs et des meubles mal fixés, qui basculent et écrasent de tout leur poids de jeunes enfants.

Depuis quelques semaines, le Centre Mère-Enfant a ainsi reçu à l'urgence deux poupons souffrant de traumatismes graves causés par la chute inopinée de téléviseurs. Peu avant Noël, un de ces jeunes enfants, âgés de 22 mois, est décédé des suites du traumatisme crânien causé par cet accident.

Même scénario à l'hôpital de Montréal pour enfants, où l'on rapporte aussi le cas d'une vingtaine de jeunes enfants blessés à la tête et aux membres par la chute de gros meubles et de téléviseurs au cours de la dernière année. De

nombreux autres accidents de ce genre, dont un mortel survenu en Ontario l'an dernier, ont été signalés au Canada récemment, a souligné hier Ginette Durocher, infirmière en traumatologie à l'hôpital Sainte-Justine. La situation serait assez préoccupante pour que Santé Canada envisage d'ouvrir une enquête sur la question.

Selon cette infirmière, entre 1998 et 2006, on a reçu à l'urgence de Sainte-Justine pas moins de 74 enfants souffrant de traumatismes causés par la chute de téléviseurs, 28 enfants blessés par des bibliothèques non ancrées et 18 par des bureaux de travail. De ce nombre, 15 enfants ont dû être hospitalisés en raison de traumatismes crâniens graves causant des hémorragies ou des fractures.

Les spécialistes de la traumatologie déclenchent donc la sonnette d'alarme et mettent en garde les parents contre ce danger méconnu, qui pourrait s'accroître avec la popularité croissante des

téléviseurs de très grande taille.

«Ce qui est clair, c'est que ces accidents sont facilement évitables, car les enfants sont en sécurité seulement si les meubles susceptibles de basculer, comme les téléviseurs ou les bibliothèques, sont solidement ancrés», explique Ginette Durocher. Cette dernière s'inquiète d'ailleurs de la prolifération de larges appareils à écran plat qui ne sont pas toujours fixés aux meubles ou aux supports destinés à cet fin.

On abonde dans le même sens à l'hôpital de Montréal pour enfants, où l'on presse les parents de s'assurer que les unités murales qui sont vendues pour accueillir des téléviseurs soient assez solides pour soutenir le poids de ces appareils. On rappelle en outre que les tout-petits ne doivent pas être laissés sans surveillance dans une pièce.

«Il y a aussi beaucoup d'accidents impliquant des téléviseurs posés sur des meubles pivotants, ou des meubles sur roulettes que les enfants

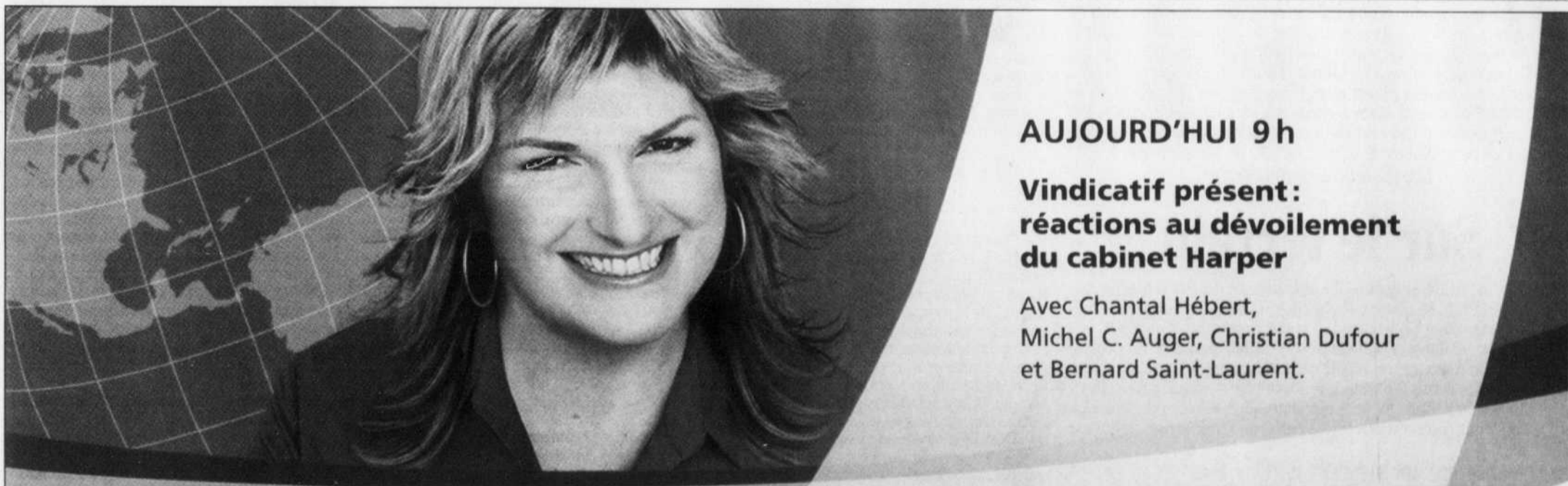
poussent», a indiqué hier Debbie Freedman, responsable du programme de traumatologie à l'hôpital de Montréal pour enfants.

La plupart des enfants victimes de ces accidents sont des petits de 18 à 36 mois, qui commencent à découvrir le monde qui les entoure en grimpaçant ou en s'agrippant aux meubles les plus facile d'accès. Très souvent, affirme Mme Durocher, les petits cherchent à toucher aux boutons du téléviseur et parviennent à le déséquilibrer en tirant, ou en grimpaçant dans les tiroirs qui sont situés sous le meuble télé.

Selon le Système canadien hospitalier d'information et de recherche sur la prévention des traumatismes (SCHIRPT), 74 % des blessures rapportées chez les enfants de moins de cinq ans surviennent à la maison. Pour chaque enfant décédé par traumatisme, on rapporte 45 hospitalisations et 1300 admissions à l'urgence.

Le Devoir

Le Devoir



AUJOURD'HUI 9 h

**Vindicatif présent:
réactions au dévoilement
du cabinet Harper**

Avec Chantal Hébert,
Michel C. Auger, Christian Dufour
et Bernard Saint-Laurent.

BAZZO 9 h

 **95,1** FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/indicatifpresent Réalisation: Jacquelin Castonguay

PHILOSOPHIE ET RATIONALITÉ

Lionel AUDANT

PHILOSOPHIE ET RATIONALITÉ

Pour un enseignement dynamique des cours de philosophie

294 pages - 37,15 \$

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Benoît BAZOGE
Paul DELL'ANIELLO

PRÉSENTATIONS D'AFFAIRES PERCUTANTES

Pour aider le futur présentateur.

136 pages - 25,15 \$

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

3^e édition

Michel TÉTU

LA FRANCOPHONIE

Histoire • Problématique • Perspectives

432 pages - 36,40 \$

GUERIN universitaire
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

